



Commission scolaire  
des Patriotes

**École De l'Amitié**  
**3065, rue Bédard**  
**Saint-Jean-Baptiste (QC) J0L 2B0**

---

Chers parents,

Vous avez peut-être pris connaissance d'un [article publié le 29 mars 2017 dans l'Oeil Régional](#) faisant état de l'indice moyen de vétusté des bâtiments de la Commission scolaire des Patriotes (CSP). Dans cet article, l'indice moyen des bâtiments de la commission scolaire est « D\_Mauvais » et il est indiqué que celui de l'école de l'Amitié est « E très mauvais ». Je vous écris donc pour vous donner des informations additionnelles à ce sujet et vous faire le bilan des travaux qui ont été réalisés dans notre école et qui seront en cours prochainement.

Dans un premier temps, je vous partagerai les explications reçues par notre commission scolaire dans ce dossier. Ensuite, je vous ferai le portrait de l'état actuel de notre école.

### **Le système informatique SIMACS**

Les données publiées par *LOeil Régional* proviennent d'un système informatique partagé par le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEES) et les commissions scolaires appelé SIMACS. La raison d'être de ce système est d'abord de dresser la liste (et le coût) des travaux qui sont à faire pour chaque bâtiment. Cela permet au MEES de déterminer quel montant il accorde annuellement à chaque commission scolaire pour réaliser des travaux de réfection.

Pour chaque bâtiment, une série de composantes sont identifiées d'emblée dans SIMACS pour lesquelles une durée de vie utile est prévue. Par défaut, le système prévoit le remplacement de cette composante lorsque la durée de vie utile est atteinte et ce, sans inspection visuelle permettant de le confirmer. Par exemple, une toiture peut être en bon état et ne pas nécessiter de remplacement quelques années de plus que la durée de vie utile prévue.

De plus, à la suite des inspections annuelles des bâtiments, le Service des ressources matérielles (SRM) ajoute dans le système d'autres types de travaux qui sont à réaliser.

Ainsi, plus l'âge moyen du parc immobilier d'une commission scolaire est élevé, plus les travaux de réfection à réaliser sont nombreux. Aussi, si les travaux à faire sont inscrits de façon complète et minutieuse, plus l'indice de vétusté augmente, plus les chances d'obtenir un budget adéquat augmentent. C'est le cas de la CSP.

## La cote de la CSP

SIMACS présente donc le coût total de tous ces travaux à faire ainsi que la valeur totale des bâtiments. C'est le pourcentage du coût des travaux à faire, par rapport à la valeur des bâtiments, qui détermine la cote de vétusté. Un pourcentage entre 15 % et 30 % équivaut à la cote « D ». Le pourcentage moyen des bâtiments de la CSP est de 19,8 %.

Il est à noter toutefois que les nouvelles écoles primaires ne sont pas inscrites dans le système, puisqu'elles n'ont pas besoin de travaux de réfection, que l'ancienne école La Farandole (incendiée) n'a pas été retirée et qu'il y a une erreur pour une autre école. En apportant ces modifications la cote moyenne de la CSP passe à 17,6 %.

Qu'est-ce qui explique que les bâtiments de la CSP reçoivent une cote moyenne de « D » en comparaison à d'autres commissions scolaires? L'âge moyen de nos bâtiments, plus élevé, constitue une partie de l'explication. Mais surtout, le fait que nous établissons avec soin une liste complète de tous les travaux devant être faits pour obtenir le maximum d'investissement de la part du gouvernement, constitue une autre partie de l'explication.

## Le coût des travaux à venir à la CSP

Au total, l'ensemble des travaux de réfection à réaliser qui ont été inscrits dans SIMACS représentent un coût de 154 M\$. À la lumière de l'expérience passée, nous estimons que pour les années 2017 à 2021, nous recevrons du MEES un total de 51 M\$ (dont 17 M\$ en 2017). Chaque année, de nouveaux travaux à faire sont ajoutés dans SIMACS, au fur et à mesure que les bâtiments vieillissent et que les inspections les révèlent.

Le SRM a un plan de travaux sur les 5 prochaines années qui priorise les rénovations en fonction du niveau de l'indice de vétusté dans chaque école et en fonction des budgets que nous anticipons recevoir.

Au SRM, 8 employés (architectes, ingénieurs, techniciens) travaillent à temps plein à évaluer, planifier, préparer et superviser les travaux que nous réalisons chaque année. Des entrepreneurs externes sont engagés pour ce faire, à la suite de processus d'appels d'offres.

Annuellement, entre 75 et 100 projets différents sont réalisés : toitures, fenêtres, portes, blocs sanitaires, entrées électriques, élimination des barrières architecturales (accès pour personnes handicapées), maçonnerie, chaudières, systèmes d'éclairage, installation de géothermie, vides sanitaires, trottoirs et marches de béton, unités et conduits de ventilation, etc. C'est sans compter que la CSP a construit 6 écoles au cours des 6 dernières années et en a agrandi 2. Une 7<sup>e</sup> est en construction à Saint-Amable.

## Les travaux réalisés et à venir à l'école de l'Amitié

Annuellement, le service des Ressources Matérielles nous fait parvenir la liste des travaux à réaliser pour l'année selon les priorités établies pour chacune des écoles de la CSP.

Or, depuis 2014, plus de 600 000 \$ ont été investis à l'école de l'Amitié pour refaire la toiture, refaire une partie des murs extérieurs, changer les fenêtres et réaménager le débarcadère d'autobus.

De plus, de nouveaux travaux seront entrepris dès l'été, notamment la rénovation des blocs sanitaires, le remplacement du bassin de rétention d'eau et celui du dispositif anti-refoulement. De plus, nous aurons accès à la téléphonie IP en remplacement de notre système d'interphone, encore utile, mais désuet. Évidemment, ces travaux s'ajoutent aux réparations mineures dont nous avons besoin à l'occasion.

Évidemment, notre école est vieille et a besoin d'entretien. Assurément que les travaux à réaliser à l'école sont réels, mais ils ne sont pas du tout un danger quant à la santé et la sécurité des enfants. Soyez assurés que nos élèves se retrouvent dans un milieu de vie sain.

Finalement, prenez note que ces travaux ne comprennent pas du tout le nouvel aménagement de la cour d'école. En fait, les coûts liés aux plateaux sportifs et ludiques de la cour seront assumés par l'école et ses partenaires (budget de fonctionnement, campagnes de financement, soutien de la municipalité et dons).

J'espère que ces informations vous donnent un meilleur portrait de l'état du bâtiment de notre école et n'hésitez pas à communiquer avec moi, si des questions demeurent.

Sincères salutations,

NATHALIE HUCHETTE  
DIRECTRICE ÉCOLE DE L'AMITIÉ  
Commission scolaire des Patriotes  
☎ 450.467.5870 | Poste 2245

